

AMÉNAGEMENT EN CENTRE-BOURG

La commune a engagé une réflexion générale d'urbanisme, d'aménagement et d'équipement.

LABASTIDE-ST-PIERRE, 82 - 2013

[Maîtrise d'ouvrage]

Mairie de Labastide-Saint-Pierre, assistée de la Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier

[Accompagnement de la commune]

CAUE 82, DDT 82 en phase préalable d'étude urbaine

[Maîtrise d'oeuvre]

Un Pour Cent Paysages (mandataire), Roselyne Sudre, Quartiers Lumières et AIGS (co-traitants)

[Type de travaux]

Requalification des espaces publics

[Durée des études]

8 mois

[Durée du chantier]

30 mois

[Surface]

25 000 m²

[Coût total de l'opération]

3 150 000 € HT honoraires de la maîtrise d'oeuvre compris

[DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE]

Village de 3600 habitants proche de Montauban, Labastide-Saint-Pierre présente l'organisation caractéristique des bastides du Sud-Ouest. La Municipalité faisait face à des problèmes de trafic routier et de stationnement qui compromettaient la qualité de vie des administrés. Elle a donc initié une démarche de redéfinition du fonctionnement du centre-bourg à partir d'une étude urbaine et paysagère confiée au groupement Puyo et Cadratures. Puis un programme très important de requalification des espaces publics a été déterminé, phasé dans le temps et confié à une équipe pluridisciplinaire de paysagistes, architectes, urbanistes, concepteur lumière et bureaux d'études.



1. Place de la République réaménagée et la nouvelle mairie
2. Espaces concernés



Cinq options ont été définies :

- maintenir et développer l'activité commerciale centre bourg,
- maîtriser les circulations et favoriser les déplacements doux,
- rendre plus fonctionnels les bâtiments de services publics et leurs accès,
- maîtriser et organiser l'urbanisation du centre,
- renforcer les activités culturelles.

[IMPLANTATION ET CONCEPTION]

L'équipe de maîtres d'oeuvre a répondu aux objectifs par :

- la création d'un espace piétonnier central polyvalent, Place de la République en lien avec la nouvelle mairie,
- la hiérarchisation des espaces publics et des rues en fonction des enjeux tout en maintenant une grande homogénéité dans les traitements,
- la création de perspectives urbaines,
- la valorisation des entrées de coeur de ville,
- la mise en valeur des édifices publics, de leurs accès et de leur valeur patrimoniale,
- le renforcement des continuités piétonnes entre services publics, commerces... de part et d'autres des routes départementales,
- la réorganisation des circulations et la restructuration des voies existantes,
- l'augmentation du potentiel de stationnement et sa réorganisation fonctionnelle tout en débarrassant les espaces publics de l'omniprésence de la voiture,
- la mise en place d'une trame paysagère adaptée.

[MATÉRIAUX]

La palette des matériaux retenue combine des matériaux "nobles" tels que la pierre naturelle avec des matériaux moins onéreux tels que la pierre reconstituée et le béton désactivé, pour répondre aux objectifs qualitatifs et financiers de la commune. Le travail de l'équipe de maîtrise d'oeuvre est de proposer un calepinage de sol précis permettant de décliner une palette de matériaux relativement restreinte et sobre, en fonction du niveau qualitatif souhaité selon la typologie des espaces publics.

Les équipements urbains, le plus souvent métalliques, sont déclinés dans une gamme brun-rouge sur tout le bourg renforçant les camaïeux des tons chauds de l'architecture locale. Le bois est également mobilisé.

[DÉVELOPPEMENT DURABLE]

» Volet social

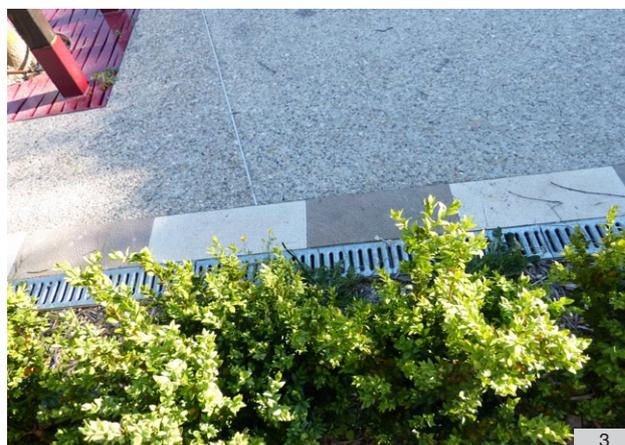
- Approche globale de la démarche de conception : prise en compte de l'ensemble des contraintes et des intervenants, organisation et coordination d'intérêts parfois divergents dans un projet municipal commun.



1



2



3

1. Espaces de jeux auprès des écoles
2. Place de la République et ancienne mairie
3. Détail des matériaux et de calepinage

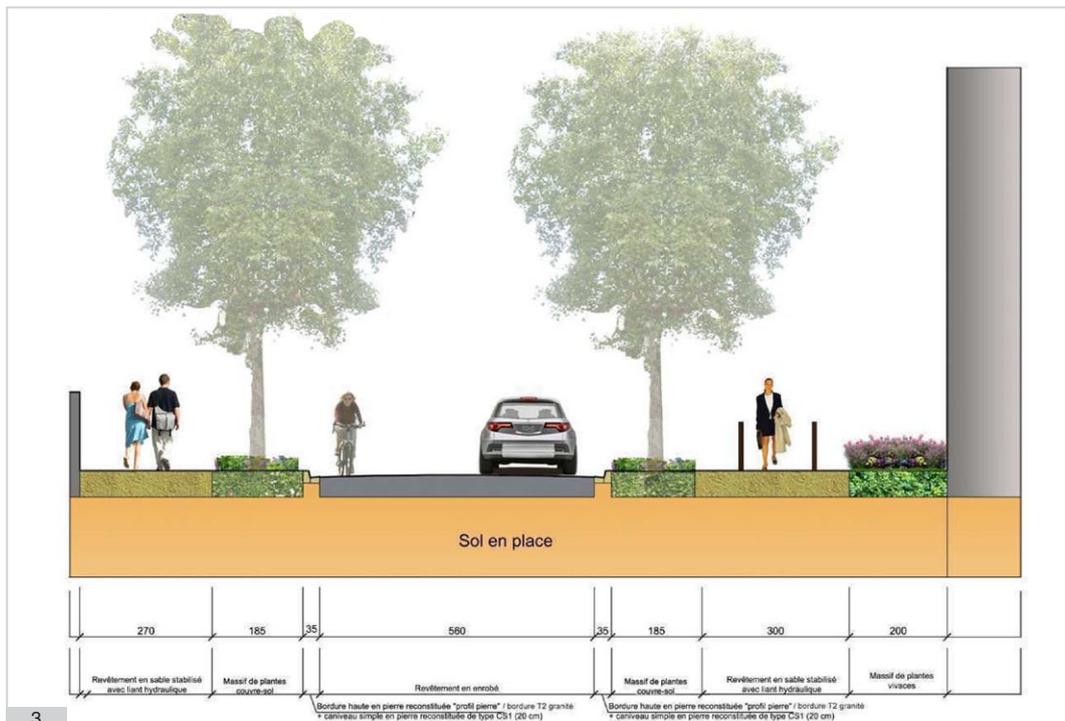
- Mise en accessibilité des espaces et bâtiments publics : rampes d'accès, bandes de guidage pour le cheminement piétonnier (bandes podotactiles, matériaux aux couleurs contrastées), abaissement des trottoirs (bateaux).

» Volet économique

- Recherche d'une minimalisation des coûts d'entretien.
- Plan lumière : confort visuel augmenté, dépenses énergétiques diminuées.
- Redynamisation de l'activité commerciale.

» Volet environnemental

- Simplicité et homogénéité à la mise en place de matériaux locaux souvent à base de matières naturelles.
- Modes de déplacement doux favorisés : pistes cyclables, continuités piétonnes, réappropriation du cœur de village par les piétons.
- Recomposition de la structure végétale de la bastide.
- Réalisation de nouvelles plantations dans une optique de gestion raisonnée : arbres et arbustes adaptés aux conditions climatiques, au sol et à l'exposition, peu gourmands en eau. Installation d'un arrosage goutte-à-goutte. Mise en place d'un paillage réduisant l'évaporation de l'eau et les coût d'entretien.



1. Aménagement multimodal de la rue de l'Égalité
2. Parking vélos et voitures, rue de la Révolution
3. Coupe de principe du 2 rue de l'Égalité